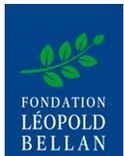


NOS PARTENAIRES



Pour la santé
et l'autonomie



 Paolo ZAMBON
Directeur du Pôle Enfance

 Nadine BARON
Coordonnatrice
06 70 42 73 46

 Florence LE BARILLIER-BIGOT
Psychologue spécialisée en
neuropsychologie
06 70 42 73 45

 emas@adapei28.com

 www.adapei28.fr
www.facebook.com/lespapillonsblancs/

 ADAPEI 28 – Les Papillons Blancs d'Eure-et-Loir
DAME ANDRE BRAULT
Allée Jean Guyard – 28600 LUISANT

Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisation : Atocom - Tél. : 02 37 91 5000

 Adapei 28
Les papillons blancs d'Eure-et-Loir

**ÉQUIPE MOBILE
D'APPUI
À LA
SCOLARISATION
(EMAS)
3 - 16 ANS**

Soutenir la
scolarisation des
élèves à besoins
particuliers
sur le département
d'Eure-et-Loir

Qu'est-ce qu'une EMAS ?

L'équipe mobile d'appui à la scolarisation (EMAS) est un dispositif médico-social dont la finalité est de renforcer la scolarisation des élèves à besoins particuliers et de sécuriser leur parcours en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires (Publics/Privés) et auprès de la communauté éducative (enseignants, AESH, ATSEM...)

Cette équipe intervient en appui auprès des professionnels des établissements scolaires, sans s'y substituer, sur l'ensemble du territoire eurélien. Elle associe de nombreux partenaires médico-sociaux, du sanitaire et des libéraux afin de bénéficier de l'ensemble du spectre de compétences mobilisables.

Cet axe de travail est particulièrement développé vers la petite enfance (de 3 à 6 ans) afin de permettre une prise en charge précoce et ainsi éviter les ruptures de parcours de scolarisation.

L'EMAS collabore avec le service de l'école inclusive du département.

L'EMAS n'intervient pas dans le cadre du plan de lutte contre les violences scolaires (circulaire du 31.07.2019).

Les missions

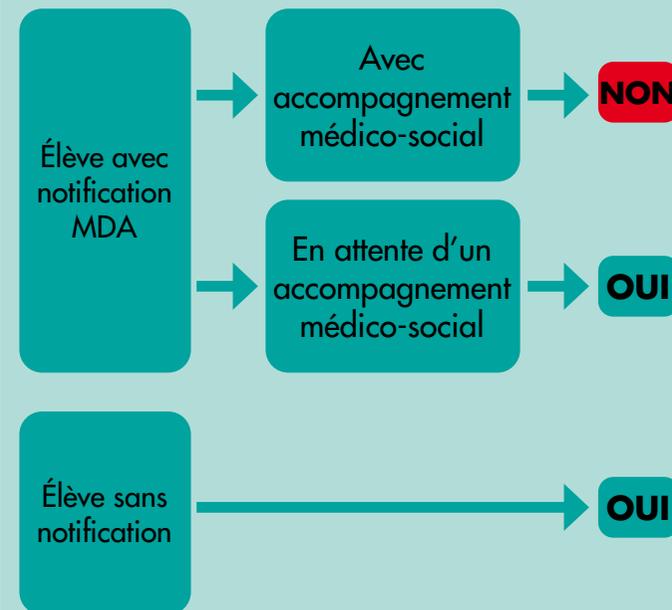
1. Conseiller et participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant des élèves à besoins particuliers.
2. Apporter appui et conseil à un établissement scolaire en cas de difficultés avec un élève à besoins particuliers.
3. Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile.
4. Conseiller une équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA).



Le coordonnateur de l'EMAS pilote les interventions sur l'ensemble du département.

L'équipe réalise un travail d'observation, d'expertise et élabore un plan d'intervention avec la communauté éducative.

Dans quelle situation faire appel à l'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation ?



En complément des aménagements, adaptations, aides pédagogiques conseillés par les professionnels de l'Éducation Nationale.

Comment saisir l'équipe mobile d'appui à la scolarisation ?

Par l'envoi d'un formulaire de saisine auprès de l'IEN ASH au courriel suivant :

ce.ien28chartash@ac-orleans-tours.fr